

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES SIGLES</b> .....	<b>8</b>
<b>ÉQUIPE DE RÉALISATION</b> .....	<b>9</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>10</b>
<b>POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 1998-2008</b> .....	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>12</b>
<b>CHOIX DU TITRE : PROTÉGEONS L'ENVIRONNEMENT DE DEMAIN</b> .....	<b>12</b>
<b>1. DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION</b> .....	<b>13</b>
1.1 CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DU TERRITOIRE .....	13
1.2 COMPOSITION ET LOCALISATION DES MRC.....	15
1.2.1 MRC Acton.....	15
1.2.1.1 Contexte régional.....	15
1.2.1.2 Contexte local.....	15
1.2.2 MRC des Maskoutains.....	17
1.2.2.1 Contexte régional.....	17
1.2.2.2 Contexte local.....	17
1.2.3 Le territoire de planification.....	19
1.2.4 La Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine.....	20
1.3 CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET PERSPECTIVES.....	22
1.3.1 Contexte régional .....	22
1.3.2 MRC Acton.....	24
1.3.2.1 Évolution démographique.....	24
1.3.2.2 Niveau de scolarité – Données 1996 .....	25
1.3.3 MRC des Maskoutains.....	26
1.3.3.1 Évolution démographique.....	27
1.3.3.2 Niveau de scolarité – Données 1996.....	28
1.3.4 Le territoire de planification.....	29
1.4 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES .....	29
1.4.1 MRC Acton.....	29
1.4.1.1 Contexte régional.....	29
1.4.1.2 Contexte local.....	29
1.4.2 MRC des Maskoutains.....	32
1.4.2.1 Lieux de résidence des employés.....	32
1.4.2.2 Les entreprises et les emplois manufacturiers.....	33
1.4.3 La prédominance de l'activité agricole et du secteur agroalimentaire.....	34
1.4.3.1 Les activités agricoles.....	34
1.4.3.2 Le secteur agroalimentaire .....	35
1.5 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT : VOLET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES .....	37
1.5.1 MRC Acton.....	37
1.5.1.1 Problématique d'aménagement.....	37
1.5.1.2 Grandes orientations et objectifs généraux .....	38
1.5.1.3 Politique sur l'implantation d'un lieu d'élimination des matières résiduelles .....	38
1.5.2 MRC des Maskoutains.....	39
1.5.2.1 Les équipements et infrastructures en gestion des matières résiduelles.....	39
<b>2. SITUATION ACTUELLE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b> .....	<b>40</b>
2.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DE LA RÉGION MASKOUTAINE.....	41
2.1.1 Les pouvoirs et les responsabilités de la Régie.....	42
2.1.2 Les «autres» ententes intermunicipales.....	42
2.2 RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.....	43
2.3 ORGANISATION ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE.....	44
2.3.1 Les programmes municipaux de récupération.....	44

2.3.2	<i>Les programmes municipaux, communautaires et privés</i> .....	45
2.4	SECTEUR MUNICIPAL - LES PROGRAMMES MUNICIPAUX.....	46
2.4.1	<i>Matières recyclables</i> .....	46
2.4.2	<i>Matières putrescibles</i> .....	47
2.4.3	<i>Résidus domestiques dangereux (RDD)</i> .....	48
2.4.4	<i>Les dépôts de matières recyclables et résiduelles (DMRR)</i> .....	49
2.4.5	<i>Résidus domestiques</i> .....	50
2.4.6	<i>Sommaire des coûts 2002</i> .....	51
2.5	SECTEUR INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS - ICI.....	55
2.5.1	<i>Sondage 1999</i> .....	55
2.5.1.1	<i>Les objectifs du sondage</i> .....	55
2.5.1.2	<i>Portrait des répondants</i> .....	55
2.5.1.3	<i>Les faits saillants</i> .....	55
2.5.1.4	<i>En résumé</i> .....	56
2.5.2	<i>Enquête 2002</i> .....	56
2.5.3	<i>Résultats</i> .....	56
2.5.3.1	<i>Informations générales</i> .....	56
2.5.3.2	<i>Carton</i> .....	57
2.5.3.3	<i>Papier</i> .....	58
2.5.3.4	<i>Métal</i> .....	58
2.5.3.5	<i>Verre</i> .....	59
2.5.3.6	<i>Matières putrescibles</i> .....	59
2.5.3.7	<i>Plastique</i> .....	60
2.5.3.8	<i>Textiles</i> .....	61
2.5.3.9	<i>Résidus de bois</i> .....	61
2.5.3.10	<i>Sommaire</i> .....	61
2.5.4	<i>Autres</i> .....	62
2.5.4.1	<i>Leurs préoccupations, leur vision</i> .....	62
2.5.4.2	<i>Les services offerts : privé vs public</i> .....	64
2.5.4.3	<i>Les services d'un écoconseiller</i> .....	65
2.6	SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION - CRD.....	65
2.6.1	<i>Enquête 2002 – Volet CRD</i> .....	65
2.6.2	<i>Résultats</i> .....	65
2.6.2.1	<i>Informations générales</i> .....	66
2.6.2.2	<i>Principales préoccupations</i> .....	67
2.6.2.3	<i>Perspectives</i> .....	67
2.7	LES BOUES.....	68
2.7.1	<i>Boues de fosse septique (BFS)</i> .....	68
2.7.2	<i>Boues municipales</i> .....	69
2.7.3	<i>Boues industrielles</i> .....	70
2.8	ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION.....	71
2.9	RÉSUMÉ : PARTIE 2 - SITUATION ACTUELLE.....	72
<b>3.</b>	<b>RECENSEMENT DES ORGANISMES ET ENTREPRISES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - OEGMR.....</b>	<b>74</b>
3.1	LES ORGANISMES ET ENTREPRISES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	74
3.1.1	<i>Liste des OEGMR du secteur Municipal</i> .....	75
3.1.2	<i>Liste des OEGMR du secteur ICI (Industries, commerces et institutions)</i> .....	76
3.1.3	<i>Liste des OEGMR du secteur CRD (Construction, rénovation et démolition)</i> .....	77
3.1.4	<i>Liste des OEGMR du secteur Boues</i> .....	78
3.1.5	<i>Informations complémentaires sur les OEGMR</i> .....	79
3.2	RÉSUMÉ : PARTIE 3 - RECENSEMENT DES OEGMR.....	80
<b>4.</b>	<b>LES INSTALLATIONS EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....</b>	<b>82</b>
4.1	INSTALLATIONS DU SECTEUR MUNICIPAL.....	82
4.1.1	<i>Matières recyclables</i> .....	82
4.1.2	<i>Matières putrescibles</i> .....	83

4.1.3	Résidus domestiques dangereux.....	84
4.1.4	Textiles.....	84
4.1.5	Encombrants.....	85
4.1.6	Dépôts de matières recyclables et résiduelles (DMRR).....	85
4.1.7	Résidus domestiques.....	86
4.2	INSTALLATIONS DU SECTEUR ICI.....	87
4.2.1	Matières recyclables.....	87
4.2.2	Métaux - ferrailles.....	88
4.2.3	Matières putrescibles.....	88
4.2.4	Textiles.....	88
4.2.5	Résidus de bois.....	89
4.2.6	Déchets du secteur ICI.....	90
4.3	INSTALLATIONS DU SECTEUR CRD.....	90
4.4	BOUES.....	91
<b>5.</b>	<b>BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....</b>	<b>92</b>
5.1	BILAN DU SECTEUR MUNICIPAL.....	92
5.1.1	Méthodologie.....	92
5.1.2	Bilans détaillés - Municipal.....	93
5.1.2.1	Matières recyclables.....	93
5.1.2.2	Matières putrescibles.....	94
5.1.2.3	Résidus domestiques dangereux (RDD).....	95
5.1.2.4	Autres résidus.....	96
5.1.3	Bilan sommaire - Municipal.....	97
5.2	BILAN DU SECTEUR INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI).....	98
5.2.1	Méthodologie.....	98
5.2.2	Bilans détaillés - ICI.....	98
5.2.2.1	Matières recyclables.....	99
5.2.2.2	Autres résidus.....	99
5.2.3	Bilan sommaire - ICI.....	100
5.3	BILAN DU SECTEUR CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD).....	101
5.3.1	Méthodologie.....	101
5.3.2	Bilan sommaire - CRD.....	102
5.4	LES BOUES.....	103
5.4.1	Bilan détaillé des boues de fosses septiques (BFS).....	103
5.4.2	Bilan détaillé des boues municipales.....	105
5.4.3	Bilan détaillé des boues industrielles.....	106
5.4.4	Bilan sommaire - Boues.....	107
5.4.4.1	Boues de fosses septiques résidentielles.....	107
5.4.4.2	Boues de fosses septiques ICI.....	107
5.4.4.3	Boues municipales.....	107
5.4.4.4	Boues industrielles - Enquête.....	107
5.5	SYNTHÈSE.....	108
5.5.1	Bilan global.....	108
5.5.2	État de la situation 2001 - 2008.....	109
5.5.2.1	Méthodologie.....	109
5.5.2.2	Résultats - Municipal.....	111
5.5.2.3	Résultats - ICI.....	113
5.5.2.4	Résultats - CRD.....	114
5.5.2.5	Résultats - Boues.....	115
5.6	RÉSUMÉ : PARTIE 5 - BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	116
<b>6.</b>	<b>OBJECTIFS, ENJEUX ET ORIENTATIONS.....</b>	<b>124</b>
6.1	OBJECTIFS FIXÉS PAR LE GOUVERNEMENT.....	124
6.2	CRE MONTÉRÉGIE – RECOMMANDATIONS DU CONSENSUS INFORMÉ.....	125
6.3	LES PRINCIPAUX ENJEUX.....	126
6.4	ÉNONCÉ DES ORIENTATIONS DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS.....	129

<b>7.</b>	<b>LES MESURES ADDITIONNELLES ENVISAGEABLES .....</b>	<b>130</b>
7.1	LE CONCEPT DES 3RV-E .....	130
7.1.1	Réduction à la source .....	130
7.1.2	Réemploi .....	130
7.1.3	Recyclage .....	130
7.1.4	Valorisation .....	131
7.1.5	Élimination .....	131
7.2	MESURES - SECTEUR MUNICIPAL .....	131
7.2.1	Matières recyclables - Municipal .....	132
7.2.1.1	Réduction à la source .....	132
7.2.1.2	Réemploi .....	132
7.2.1.3	Recyclage (collecte sélective) .....	132
7.2.2	Matières putrescibles - Municipal .....	133
7.2.2.1	Réduction à la source .....	133
7.2.2.2	Valorisation-compostage (collecte des matières putrescibles) .....	133
7.2.2.3	Valorisation – compostage (installations) .....	134
7.2.3	Résidus domestiques dangereux (RDD) - Municipal .....	134
7.2.3.1	Réduction à la source .....	134
7.2.3.2	Recyclage, valorisation et élimination sécuritaire .....	135
7.2.4	Textiles - Municipal .....	135
7.2.4.1	Réduction à la source .....	135
7.2.4.2	Réemploi .....	135
7.2.4.3	Recyclage .....	136
7.2.5	Encombrants - Municipal .....	136
7.2.5.1	Réduction à la source .....	136
7.2.5.2	Réemploi .....	136
7.2.5.3	Recyclage .....	136
7.2.6	Résidus domestiques - Municipal .....	137
7.2.6.1	Élimination .....	137
7.3	SECTEUR ICI .....	139
7.3.1	Réduction à la source .....	139
7.3.2	Réemploi .....	139
7.3.3	Recyclage .....	139
7.3.4	Valorisation .....	139
7.4	SECTEUR CRD .....	140
7.4.1	Réduction à la source .....	140
7.4.2	Réemploi .....	140
7.4.3	Recyclage .....	140
7.4.4	Valorisation .....	140
7.5	SECTEUR BOUES .....	140
7.5.1	Boues de fosses septiques (BFS) .....	141
7.5.1.1	Valorisation / Élimination .....	141
7.5.2	Boues municipales .....	141
7.5.2.1	Valorisation / Élimination .....	141
7.5.3	Boues industrielles .....	142
7.5.3.1	Valorisation / Élimination .....	142
<b>8.</b>	<b>SCÉNARIO DE GESTION .....</b>	<b>143</b>
8.1	SCÉNARIO - SECTEUR MUNICIPAL .....	143
8.2	SCÉNARIO - SECTEURS ICI ET CRD .....	145
8.3	SCÉNARIO - SECTEUR BOUES .....	145
8.4	SCÉNARIO - ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET AUTRES MESURES GÉNÉRALES .....	146
8.5	ÉVOLUTION DES QUANTITÉS - SECTEUR MUNICIPAL 2001-2008 .....	148
8.6	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES .....	150
8.6.1	Résidus domestiques - Collecte, transport et élimination .....	151
8.6.2	Matières secondaires - Les matières recyclables .....	151
8.6.2.1	Collecte et transport .....	151

8.6.2.2	<i>Achat de bacs</i> .....	151
8.6.2.3	<i>Tri et traitement</i> .....	152
8.6.3	<i>Matières secondaires - Les matières putrescibles</i> .....	152
8.6.3.1	<i>Collecte et transport</i> .....	152
8.6.3.2	<i>Achat de bacs</i> .....	152
8.6.3.3	<i>Traitement / compostage</i> .....	153
8.6.4	<i>Matières secondaires - Les résidus domestiques dangereux (RDD)</i> .....	154
8.6.4.1	<i>Collecte et transport</i> .....	154
8.6.4.2	<i>Traitement</i> .....	154
8.6.5	<i>Matières secondaires - Les textiles</i> .....	155
8.6.6	<i>Matières secondaires - Les encombrants</i> .....	155
8.6.7	<i>Matières secondaires - Boues de fosses septiques (BFS) et boues municipales</i> .....	155
8.6.7.1	<i>Collecte et transport</i> .....	156
8.6.7.2	<i>Traitement</i> .....	157
8.6.8	<i>Élimination des matériaux secs - Enlèvement et traitement des matériaux récupérés</i> .....	157
8.6.9	<i>Protection de l'environnement - Activités de communication</i> .....	157
8.6.10	<i>Protection de l'environnement - Autres mesures générales</i> .....	157
8.6.11	<i>Sommaire des prévisions budgétaires (mesures additionnelles seulement)</i> .....	158
<b>9.</b>	<b>SYSTÈME DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE</b> .....	<b>159</b>
9.1	LES CALCULS DE PERFORMANCE.....	159
9.2	ATTEINTE DES OBJECTIFS.....	161
9.3	MISE EN APPLICATION DU PLAN.....	163
<b>10.</b>	<b>MISE EN ŒUVRE</b> .....	<b>164</b>
10.1	PROCÉDURES ULTÉRIEURES À L'ADOPTION DU PROJET DE PLAN DE GESTION.....	164
10.2	MISE AU POINT.....	165
10.3	STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE.....	166
	RESSOURCES HUMAINES DISPONIBLES.....	167
10.3.1	<i>Calendrier de mise en oeuvre</i> .....	168
10.4	ACTIVITÉS DE COMMUNICATION.....	169
10.4.1	<i>Objectifs du plan de communication</i> .....	169
10.4.2	<i>Clientèle ciblée</i> .....	169
10.4.3	<i>Les moyens de communication</i> .....	169
10.4.4	<i>Principaux éléments à considérer dans la stratégie de communication</i> .....	170
10.5	RÔLES ET COMPÉTENCES: MRC, RÉGIE ET MUNICIPALITÉS LOCALES.....	172
10.5.1	<i>Rôle et compétences des MRC d'Acton et des Maskoutains</i> .....	172
10.5.2	<i>Rôle et compétences de la Régie</i> .....	172
10.5.3	<i>Rôle et compétences des municipalités non-membres de la Régie</i> .....	172
10.5.4	<i>Mise à jour de la réglementation</i> .....	173
	<b>LEXIQUE</b> .....	<b>174</b>
	<b>LES ANNEXES</b> .....	<b>175</b>

## LISTE DES TABLEAUX

### PARTIE 1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE PLANIFICATION

Tableau 1 - Nombre d'unités d'occupation - MRC d'Acton.....	19
Tableau 2 - Nombre d'unités d'occupation - MRC des Maskoutains .....	20
Tableau 3 - Population, superficie du territoire et densité d'occupation, MRC d'Acton, 2001 .....	24
Tableau 4 - Évolution démographique, municipalités, MRC d'Acton, 1981-1996 .....	25
Tableau 5 - Niveau de scolarité atteint - MRC Acton .....	25
Tableau 6 - Population, territoire et densité d'occupation, MRC des Maskoutains, 2001.....	26
Tableau 7 - Évolution démographique, municipalités, MRC des Maskoutains, 1981-1996.....	27
Tableau 8 - Niveau de scolarité atteint - MRC des Maskoutains .....	28
Tableau 9 - Répartition de la population active occupée selon le lieu de travail, 1996.....	30
Tableau 10 - Population active de 15 ans & + selon les secteurs d'activités économiques, 1996 .....	30
Tableau 11 - Emplois générés dans la MRC des Maskoutains par type de secteur en 1996.....	32
Tableau 12 - Répartition des entreprises et des emplois manufacturiers en 2002 .....	33
Tableau 13 - Le nombre de fermes de la MRC selon le type de production (2 500 \$ et plus).....	35
Tableau 14 - Profil de l'activité agroalimentaire (1996).....	36

### PARTIE 2 - SITUATION ACTUELLE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Tableau 15 - Les municipalités membres de la Régie – Évolution.....	41
Tableau 16 - Liste des municipalités non-membres de la Régie .....	41
Tableau 17 - Règlements municipaux relatifs à la gestion des matières résiduelles .....	43
Tableau 18 - Les programmes municipaux de récupération .....	44
Tableau 19 - Les interventions municipales, communautaires et privées .....	45
Tableau 20 - Les programmes municipaux de collecte sélective des matières recyclables.....	46
Tableau 21 - Les programmes municipaux de collecte des matières putrescibles .....	47
Tableau 22 - Les programmes de collecte des RDD .....	48
Tableau 23 - Les dépôts de matières recyclables et résiduelles .....	49
Tableau 24 - Contrats municipaux de collecte, transport et élimination des résidus domestiques .....	50
Tableau 25 - Coûts détaillés de la collecte sélective des matières recyclables - 2002 .....	51
Tableau 26 - Coûts détaillés de la collecte des résidus verts - 2002 .....	52
Tableau 27 - Coûts détaillés de la collecte des résidus domestiques - 2002 .....	53
Tableau 28 - Sommaire des coûts de la gestion des matières résiduelles – Global .....	54
Tableau 29 - Synthèse des résultats de la série d'entrevues.....	62
Tableau 30 - Activités de sensibilisation menées par la Régie.....	71

### PARTIE 3 - RECENSEMENT DES ORGANISMES ET ENTREPRISES EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - OEGMR

Tableau 31 - Liste des OEGMR – Secteur Municipal .....	75
Tableau 32 - Liste des OEGMR – Secteur ICI.....	76
Tableau 33 - Liste des OEGMR – Secteur CRD .....	77
Tableau 34 - Liste des OEGMR – Secteur BOUES .....	78

### PARTIE 4 - LES INSTALLATIONS EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Tableau 35 - Installations de récupération des matières recyclables (centres de tri multimatières) ...	82
Tableau 36 - Les sites de mise en valeur des matières putrescibles.....	83
Tableau 37 - Les installations de mise en valeur des résidus textiles .....	85
Tableau 38 - Les dépôts de matières recyclables et résiduelles .....	85

Tableau 39 – Les installations d’élimination des résidus domestiques .....	86
Tableau 40 – Installations de récupération des matières recyclables du secteur ICI .....	87
Tableau 41 – Installations de récupération des métaux et ferrailles du secteur ICI .....	88
Tableau 42 – Les installations de mise en valeur des résidus textiles d’origine ICI .....	89
Tableau 43 – Les installations de mise en valeur des résidus de bois d’origine ICI .....	89
Tableau 44 – Installations de récupération/recyclage et d’élimination des débris de CRD .....	90
Tableau 45 – Les installations de récupération ou de mise en valeur des boues.....	91

**PARTIE 5 - BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Tableau 46 - Bilan détaillé des matières <u>recyclables</u> mises en valeur (tonnes) - Municipal.....	93
Tableau 47 - Bilan détaillé des matières <u>putrescibles</u> mises en valeur (tonnes) - Municipal.....	94
Tableau 48 – Les principaux intervenants du secteur privé oeuvrant en récupération des RDD .....	95
Tableau 49 - Bilan quantitatif détaillé des <u>RDD</u> mises en valeur (tonnes) .....	96
Tableau 50 - Bilan détaillé des <u>autres résidus</u> mis en valeur (tonnes) - Municipal .....	96
Tableau 51 - Bilan sommaire des matières résiduelles mises en valeur - Municipal.....	97
Tableau 52 - Bilan détaillé des matières <u>recyclables</u> mises en valeur - ICI .....	99
Tableau 53 - Bilan détaillé des <u>autres résidus</u> mis en valeur - ICI.....	99
Tableau 54 - Bilan sommaire des matières résiduelles mises en valeur - Secteur ICI .....	101
Tableau 55 - Bilan sommaire des matières résiduelles mises en valeur - Secteur CRD .....	102
Tableau 56 – Estimation du volume annuel de BFS générées .....	104
Tableau 57 – Quantités de boues municipales générées .....	105
Tableau 58 – Estimation du volume annuel de boues d’installations septiques ICI .....	106
Tableau 59 - Bilan sommaire de tous les types de boues (tonnes/an) .....	107
Tableau 60 - Bilan global des matières résiduelles (tonnes/an).....	108
Tableau 61 – Choix offerts pour établir le profil de correspondance .....	110
Tableau 62 – Estimation de la part des trois secteurs dans la production des résidus.....	111
Tableau 63 - État de la situation 2001-2008 – SECTEUR MUNICIPAL .....	112
Tableau 64 - État de la situation 2001-2008 – SECTEUR ICI .....	114
Tableau 65 - État de la situation 2001-2008 – SECTEUR CRD.....	114
Tableau 66 - État de la situation 2001-2008 – SECTEUR BOUES.....	115

**PARTIE 6 - OBJECTIFS, ENJEUX ET ORIENTATIONS**

Tableau 67 – Les objectifs de récupération de la Politique québécoise – Secteur Municipal.....	124
Tableau 68 – Les objectifs de récupération de la Politique québécoise – Secteurs ICI et CRD .....	124
Tableau 69 –MRC partenaires et groupes de citoyens correspondants.....	125
Tableau 70 – Faits saillants et enjeux – Secteur Municipal .....	126
Tableau 71 – Faits saillants et enjeux – Secteur ICI .....	127
Tableau 72 – Faits saillants et enjeux – Secteur CRD .....	127
Tableau 73 – Faits saillants et enjeux – Secteur BOUES .....	127
Tableau 74 – Faits saillants et enjeux – Généralités .....	128

**PARTIE 8 - SCÉNARIO DE GESTION**

Tableau 75 - Évolution théorique des quantités avec l'atteinte des objectifs (tonnes) .....	148
Tableau 76 - Postes comptables définis pour les prévisions budgétaires .....	150

**PARTIE 9 - SYSTÈME DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE**

Tableau 77 - État de la situation 2001 - 2008 en données <i>PER CAPITA</i> .....	162
--	-----

## **LISTE DES SIGLES**

AOMGMR : Association des organismes municipaux en gestion des matières résiduelles

BFS : Boues de fosses septiques

CIAQ : Centre d'insémination artificielle du Québec

CLD : Centre local de développement

CLSC : Centre local de santé communautaire

CRD : Construction, rénovation et démolition

CRE : Conseil régional de l'environnement

DMS : Dépôt de matériaux secs

ICI : Industrie, commerces et institutions

LES : Lieu d'enfouissement sanitaire

LET : Lieu d'enfouissement technique

LQE : Loi sur la qualité de l'environnement

MENV : ministère de l'Environnement et de l'Eau

MR : Municipalité régionale

MRC : Municipalité régionale de comté

OEGMR : Organismes et entreprises en gestion des matières résiduelles

PGMR : Plan de gestion des matières résiduelles

RBRC : Rechargeable battery recycling corporation

RDD : Résidus domestiques dangereux

U.O. : Unité d'occupation

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### PERSONNEL DE LA RÉGIE :

- Lynda Charest, directrice générale
- Éric Maisonneuve, chargé de projet
- Marie Beaubien, conseillère en communication
- Mélanie Boucher, secrétaire

### COLLABORATEURS MRC ACTON :

- Yvan Talbot, directeur général et secrétaire-trésorier
- Denis Laplante, aménagiste

### COLLABORATEURS MRC DES MASKOUTAINS :

- Gabriel Michaud, directeur général et secrétaire-trésorier
- François Lestage, coordonnateur à l'aménagement du territoire

### COMITÉ DE SUIVI :

- Raoul Charbonneau, Saint-Barnabé-Sud (Régie) - *jusqu'en juillet 2003*
- Germain Lagacé, Saint-Dominique (Régie) - *août 2003 à novembre 2003*
- Chantal Favreau, Béthanie (Régie) - *depuis décembre 2003*
- Réjean Pion, Saint-Hyacinthe (Régie)
- Maurice Coutu, Acton Vale (MRC Acton)
- Richard Gauthier, Saint-Théodore-d'Acton (MRC Acton)
- Denise Graveline, Sainte-Madeleine (MRC des Maskoutains)
- Hélène Gauthier, Saint-Hugues (MRC des Maskoutains) - *jusqu'en novembre 2002*
- Marcel Gerbeau, Saint-Hugues (MRC des Maskoutains) - *novembre 2002 à février 2003*
- Christian Croteau, Saint-Valérien-de-Milton (MRC des Maskoutains) - *février 2003 à août 2003*
- Yvon Pesant, Saint-Marcel-sur-Richelieu (MRC des Maskoutains) - *depuis août 2003*

### RÉVISION LINGUISTIQUE :

- Pierre Bornais

## REMERCIEMENTS

L'élaboration du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains a nécessité la collaboration de nombreux organismes et intervenants des milieux municipal, privé et communautaire.

Il faut tout d'abord remercier Recyc-Québec ainsi que l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR), qui ont contribué à maintes reprises et de plusieurs façons à l'élaboration de ce Plan de gestion en rendant disponibles une foule d'informations et une série d'outils qui se sont avérés fort utiles tout au cours de la réalisation des travaux.

Mentionnons également les municipalités constituantes des MRC d'Acton et des Maskoutains qui ont contribué à l'exercice de diverses manières, sans lesquelles il aurait été impossible de concevoir un projet de Plan de gestion représentatif de leur situation et prenant en compte leur réalité. Leur collaboration fut sans réserve et nous les en remercions.

Les organismes et entreprises en gestion des matières résiduelles, oeuvrant sur le territoire de planification, ont tous été contactés ou rencontrés et les informations recueillies auprès de ceux-ci se sont révélées indispensables, notamment pour la présentation d'un bilan des matières résiduelles complet et réaliste. Nous remercions tous ces intervenants pour leur collaboration fort appréciée.

Les membres du comité de suivi ont également joué un rôle prépondérant dans la préparation du présent document en orientant les travaux de l'équipe de réalisation tout au long du processus d'élaboration. Ce projet de Plan de gestion a grandement profité de tous leurs commentaires, propos et suggestions émis au cours des nombreuses rencontres avec ceux-ci.

Le milieu des affaires a aussi collaboré, notamment dans la réalisation du portrait de la situation actuelle dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI). À cet égard, nous remercions principalement le Centre local de développement de la région d'Acton, le Centre local de développement de la MRC des Maskoutains ainsi que la Chambre de commerce de la MRC des Maskoutains, qui ont contribué à identifier les commerces, entreprises et institutions à rencontrer dans le cadre de l'enquête menée auprès de ce secteur ICI. Et de façon particulière, pour leur importante contribution, nous remercions les entreprises et les organismes qui ont participé à cette enquête du secteur ICI.

Le CRE (Conseil régional de l'environnement) Montérégie nous a invité à agir comme partenaire dans son projet de consultation par consensus informé. Nous souhaitons exprimer toute notre reconnaissance au CRE Montérégie et remercier sincèrement tous les citoyens qui ont participé à ce projet innovateur, contribuant de la sorte à enrichir notre démarche dans l'élaboration du présent document.

Finalement, nos remerciements les plus sincères vont à la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine pour la réalisation du mandat octroyé. La Régie a su remplir sa tâche de façon professionnelle et efficace en élaborant un Plan de gestion réaliste et ambitieux, qui se traduira, sur notre territoire, par des actions efficaces et novatrices en gestion des matières résiduelles, et en conformité avec le concept du développement durable.

## **POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 1998-2008**

En septembre 1998, le ministre de l'Environnement du Québec déposait le «Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008». Ce plan d'action, réécrit et publié dans la Gazette officielle du Québec, en septembre 2000, est devenu la «Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008». Cette politique s'appuie sur cinq principes :

- **les 3 RV-E** : privilégier dans cet ordre, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination;
- **la responsabilité élargie des producteurs** : les fabricants et les importateurs assument une grande partie de la responsabilité liée aux effets que peuvent avoir leurs produits sur l'environnement, tout au long de leur cycle de vie;
- **la participation des Québécoises et des Québécois** : toute la population doit pouvoir participer à l'élaboration et au suivi des moyens choisis pour assurer une saine gestion des résidus;
- **la régionalisation** : c'est à l'échelle d'une municipalité régionale, dans le respect des pouvoirs propres aux autorités municipales, que se prennent les décisions relatives au choix des moyens et à leur mise en œuvre;
- **le partenariat** : chaque intervenant assume son rôle, sa mission et sa part de responsabilités et contribue à mettre en place, de façon cohérente, concertée et complémentaire les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Parallèlement à ces principes, l'objectif général de cette politique est de mettre en valeur 65 % de tous les résidus pouvant être mis en valeur. Des objectifs de valorisation par matière pour chaque secteur ont été fixés et ceux-ci sont présentés en détails à la partie 6 du présent document. La sécurité des activités d'élimination représente le second objectif fondamental de la Politique.

Parmi les principales actions proposées par le gouvernement afin de favoriser l'atteinte des objectifs, il s'en trouve une qui nous intéresse plus particulièrement, car elle vient justifier la présentation du présent document, c'est-à-dire : **Les municipalités régionales du Québec devront élaborer des plans de gestion des matières résiduelles.**

Du côté législatif, c'est le Projet de loi 90 (1999, chap. 75) sanctionné le 16 décembre 1999 qui a posé les premiers jalons de cette nouvelle politique. Le 19 avril 2000, le décret gouvernemental 492-2000 fixait au 1<sup>er</sup> mai la date d'entrée en vigueur des dispositions s'y retrouvant, à l'exception de la sous-section (Loi sur la qualité de l'environnement (L.Q.E.), Chapitre I, Section VII, sous-section 2) créant l'obligation d'établir un plan de gestion. Cette dernière a été édictée le 20 décembre 2000, fixant sa date d'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Ce qui signifie que le présent Plan de gestion aurait dû normalement entrer en vigueur au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2003, soit deux ans après l'entrée en vigueur des dispositions législatives mentionnées. Cependant, à l'instar de plusieurs autres MRC, celles d'Acton et des Maskoutains ont obtenu un délai supplémentaire d'un an à cet effet, cette disposition étant d'ailleurs prévue dans la Loi. Le Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains devait donc entrer en vigueur au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Mais dû à de nouveaux délais en cours d'élaboration, cette mise en vigueur est reportée à une date ultérieure en 2004, laquelle demeure indéterminée.

## **INTRODUCTION**

En décembre 2001, les MRC d'Acton et des Maskoutains ont confié à la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine le mandat d'élaborer un projet de plan conjoint de gestion des matières résiduelles. Cette délégation, prévue au deuxième alinéa de l'article 53.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement, a été autorisée par le ministre de l'Environnement du Québec, le 13 février 2002.

Le plan conjoint vise d'abord à faire le point sur la situation qui prévaut actuellement quant à la gestion des matières résiduelles sur le territoire des MRC d'Acton et des Maskoutains, et ensuite, à analyser l'ensemble des activités de gestion. Cela comprend tous les systèmes de collecte, de transport, de mise en valeur ou d'élimination des matières résiduelles générées sur ce même territoire.

Il propose enfin un scénario de gestion comprenant une série de mesures qui permettront aux intervenants de faire les choix les plus propices et les mieux adaptés au contexte régional. Ce modèle de gestion intégrée des matières résiduelles s'appuie sur une approche de développement durable et vise conséquemment à minimiser les impacts sur l'environnement.

Une stratégie et un calendrier de mise en œuvre ainsi que des mesures de suivi et de surveillance viennent conclure ce projet de Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains.

Le principe de base, sur lequel repose ce plan conjoint, est la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, adoptée en 2000 par le gouvernement du Québec. La planification, le contrôle et le traitement des matières résiduelles - du point de génération au point d'élimination - y sont pris en considération.

## **CHOIX DU TITRE : PROTÉGEONS L'ENVIRONNEMENT DE DEMAIN**

La mise en œuvre du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains aura comme objectif fondamental de voir au déploiement de tous les efforts requis pour favoriser la protection de nos ressources, afin de léguer un environnement de qualité aux générations futures et le désir de poursuivre cette démarche guidée par les principes du développement durable.